

LES AUTEURS DE LA GUERRE

(Suite. — Voir nos numéros des 30 octobre, 6, 20, 27 novembre, 4, 11, 25 décembre 1881 et 1^{er} janvier 1882.)

Quelques pièces édifiantes

Avant que je clôture, par les dernières révélations qui me sont parvenues sur l'affaire de l'Enfida, cette étude des tripotages et des tripoteurs financiers qui ont été la cause réelle et les promoteurs de l'expédition de Tunisie, je crois devoir donner quelques pièces sans lesquelles ladite étude ne me paraîtrait point complète.

Voici ces pièces autant que possible par ordre de date :

LES PETITES AMBITIONS DE ROUSTAN

LETTRES A M. OSCAR DE TUNIS.

Alexandrie, 27 juin 1867.

Mon cher ami,

Vous m'offrez vos services avec tant de bonne grâce que je ne recule pas devant la crainte d'être importun. Voici ce dont il s'agit. Il me serait très-agréable d'avoir la décoration de Tunis et, comme je sais quelle influence vous avez dans ce pays-là, j'ai pensé que je pouvais m'adresser à vous. C'est un simple vœu que votre amicale bienveillance me force pour ainsi dire à émettre.

Je suis, mon cher ami, etc.

ROUSTAN.

Tunis, 16 avril 1878.

Mon cher ami,

En ce qui me concerne personnellement, vous devez penser que je ne serais pas fâché d'avoir mon titre de ministre, et je crois qu'on en a donné dans ces derniers temps à quelques-uns qui l'avaient peut-être moins gagné. Mais Tanger ne me sourit pas, et, quand je devrais quitter Tunis, je voudrais que ce fût pour l'extrême Orient, ou la Perse, de préférence. Voilà mon *desideratum*.

Tout à vous de cœur, etc.

ROUSTAN.

Ce titre de ministre, Roustan l'a eu sans se déplacer : cela n'a coûté à la France qu'une expédition en Tunisie, 100 millions et une dizaine de mille hommes.

Tunis, 29 juillet 1879.

Mon cher ami,

... Le mouvement de la Légion d'honneur que vous m'annoncez dans votre dernière lettre n'a pas encore paru, ou il a paru sans mon nom, car je n'ai aucune nouvelle. Je ne m'explique pas qu'on me refuse, par égard pour les Italiens, un grade que notre agent ici a eu en 1853, et qu'on ne veuille pas me le donner ailleurs. C'est là une situation dont rien ne peut faire prévoir le terme.

Veillez, etc.

ROUSTAN.

CE QU'IL PENSAIT DE MUSTAPHA

Tunis, 25 décembre 1877.

Mon cher ami,

Cet imbécile de Mustapha ben Ismaïl se fait renseigner sur les choses de Paris par un orfèvre autrichien expulsé d'Alexandrie, nommé Rivoltella. Ce dernier a à Paris un correspondant dont j'ai pu avoir une des lettres. C'est un employé du Bardo, chargé de la traduction pour *ben Ismaïl*, qui m'en a rendu la copie. C'est vous dire que ma communication doit rester confidentielle. Mais il serait peut-être bon de savoir ce que c'est au juste que la *Grinitrine*. Est-ce un nom de guerre ? L'Oscar en question est-ce vous ou Lesseps ? Qu'est-ce que c'est que cette affaire des tabacs ? Que voulez-vous, mon cher, que l'on fasse avec des ministres assez stupides pour employer de pareilles gens ? Vous remarquerez quelle tendance à la carotte sous prétexte de presse. Hélas ! c'est là une des causes de la perte de Khérédine. Il a fait des dépenses folles pour les journaux, et le pli est pris maintenant.

Croyez-moi, etc.

ROUSTAN.

Cet imbécile de Mustapha ben Ismaïl, ce ministre stupide qui se servait d'un orfèvre autrichien expulsé d'Alexandrie, dont les agents vendaient à M. Roustan la copie des lettres qu'ils traduisaient, c'est ce nommé Mustapha que le gouvernement français a nommé *grand croix de la Légion d'honneur* sur les instances de M. Roustan !!!

CE QU'IL PENSAIT DU BONE-GUELMA

En 1877, la Compagnie de Bone-Guelma, ayant obtenu la garantie d'intérêt de 6 % jusqu'au territoire étranger, s'empresse de construire un réseau qui, partant de Tunis, aboutissait au désert. Mais il fallait raccorder la ligne, et le général Khérédine, alors premier ministre du bey, refusait énergiquement le raccordement. Quel était alors l'avis de M. Roustan sur cette impatience fiévreuse à sacrifier les intérêts de la politique à des intérêts privés ?

On le verra dans la lettre suivante, que M. Roustan adressait à M. de Tunis :

Tunis, le 25 décembre 1877.

Mon cher ami,

J'ai reçu vos dernières lettres... Ces messieurs de Bone-Guelma choisissent bien mal leur moment pour donner l'assaut sur la question du raccordement... Je ferai tout le possible pour les aider ; mais, s'ils échouent, ils n'auront à s'en prendre qu'à leur précipitation intempestive. — Si vous vou-

lez vous en convaincre, voyez M. Desprez et faites-vous montrer tout ce que j'ai écrit sur cette question. — Les arguments politiques que ces messieurs mettent en avant n'ont pas de valeur et c'est au contraire la question politique qu'ils sacrifient en cette occasion à des préoccupations financières. — M. Krantz était parfaitement de mon avis lorsque nous avons causé de tout cela au mois d'octobre.

Je suis, mon cher ami, etc., etc.

ROUSTAN.

Ainsi, en décembre 1877, M. Roustan était d'avis que la Compagnie de Bone-Guelma sacrifiait la question politique à des préoccupations financières. Et en 1881 il est d'avis de sacrifier la France à ces mêmes préoccupations !

Pourquoi ?

LE ROLE DE GAMBETTA

LETTRES A M. OSCAR DE TUNIS

Les témoignages recueillis au procès Rochefort ont nettement établi que, dès l'année 1875, il avait été fait, dans la *République française*, une campagne vigoureuse afin d'amener la baisse sur les fonds tunisiens. Le bey s'était d'autant plus ému du discrédit qu'on s'efforçait de jeter sur son gouvernement qu'il n'ignorait pas à quelles personnalités la *République française* était dévouée.

Khérédine-pacha, alors premier ministre de Son Altesse, dut prendre certaines dispositions pour déjouer les manœuvres dont les porteurs de titres eussent été victimes s'il avait laissé s'accréditer les faux bruits répandus, avec persistance, dans un but intéressé. Les correspondances adressées à M. de Tunis ne laissent aucun doute à cet égard. Je crois utile, pour l'édification du public et comme complément instructif du procès Rochefort, d'en publier quelques extraits.

Mon cher monsieur Oscar,

Je comprends parfaitement la persistance systématique avec laquelle on cherche à propager des bruits inquiétants sur mon administration.

Quoique vous ayez déjà fait bonne justice de toutes ces rumeurs malveillantes ou intéressées auprès des personnes qui sont venues vous demander des renseignements, je vous autorise à les réfuter catégoriquement dans un article court et incisif.

Recevez, etc.

Tunis, le 3 mars 1875.

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 10 mars 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

J'ai lu votre article en réponse à la note par laquelle la « *République française* » me pose de nouveau en prétendant.

On ne peut mieux réfuter l'insinuation perfide de cette feuille...

Ma dernière correspondance vous autorisait à démentir, dans une note courte et incisive, les bruits malveillants répandus pour propager l'inquiétude parmi les porteurs de titres tunisiens.

Je pense que vous aurez compris, dans cette réfutation, les nouvelles rumeurs que me signale votre lettre du 3 courant.

Avec mes remerciements pour votre excellent article...

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 17 mars 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

L'article malveillant de la « *République française* » du 8 mars ne m'étonne guère : il prouve que mes ennemis ont, comme vous le disiez précédemment, un plan d'attaques systématiquement arrêté.

Recevez, etc.

KHÉRÉDINE.

Tunis, le 14 avril 1875.

Mon cher monsieur Oscar,

Vous avez parfaitement répondu aux attaques toujours plus malveillantes dirigées contre moi et aux bruits relatifs à la situation financière de la Tunisie, que l'on prétend embarrassée. Non moins énergique est votre réplique à l'odieux article de la *République française* du 6 avril.

Un exemplaire de la brochure diffamatoire dont vous me parlez m'a été adressé. — C'est la reproduction, avec un redoublement de violence et de haine, des articles publiés par mes adversaires depuis la chute de l'ancien premier ministre.

La disgrâce de Sidi Mustapha Khasnadar, ancien premier ministre de LL. AA. Ahmed, Mohamed Es Sadok, beys de Tunis, considérée au point de vue des intérêts européens, par Edmond Desfossés, avocat. Paris, Le Chevalier, libraire-éditeur, rue Richelieu, 61.

Recevez, etc.

KHÉRÉDINE.

L'HONNÊTE MUSSALI

Elias Mussali, chassé du Bardo pour une série de vols que j'ai déjà énumérés, était tombé dans la misère.

Le consul Roustan, qui affirme n'avoir jamais rien fait pour Elias Mussali, le tire de sa pénible situation et le fait réintégrer dans sa place à l'aide d'une

manifestation navale faite sur sa demande par l'escadre française.

La lettre ci-après, écrite à M. Oscar de Tunis, date de 1875, époque où M. Roustan, arrivé à Tunis comme consul le 26 décembre 1874, s'était fait la providence du ménage Elias Mussali :

Mon cher Oscar,

J'ai reçu avec un véritable plaisir la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 28 août dernier, et je l'ai reçue avec d'autant plus de plaisir qu'elle émane d'un véritable ami et on est très-heureux de pouvoir en compter un dans le siècle où nous vivons. Ma nomination a été une véritable lutte à soutenir : quelques personnes du Ministère qui s'appuient sur l'Angleterre d'un côté et sur l'Amérique de l'autre ont formé avec l'aide de ces deux consuls une véritable ligue contre moi, et il a fallu toute l'influence de M. Roustan et la bienveillance personnelle de Son Altesse et de son ministre Si Mustapha-ben Ismaïl pour l'emporter, et même pas comme je l'aurais voulu. Mais patience, il faut savoir attendre les circonstances qui naitront par la force des choses.

Madame Mussali et moi sommes reconnaissants pour le bon souvenir de Madame de Tunis, à laquelle je vous prie de transmettre l'expression de ses meilleurs sentiments et mes hommages les plus respectueux.

Je vous embrasse de cœur et croyez à mon sincère attachement.

E. MUSSALI.

Autre lettre établissant qu'Elias Mussali volait jusqu'à sa femme :

Le Bey avait remis en cadeau une somme de 25,000 francs à M^{me} Oscar de Tunis pour récompenser M. Oscar de Tunis des soins qu'il avait donnés à l'Exposition tunisienne de 1878. Une remise de la moitié de la somme (12,500 fr.) fut faite à M. Elias Mussali pour M^{me} Elias Mussali. M. Elias Mussali ayant gardé la somme, M^{me} Elias se plaint de n'avoir rien reçu et exprime ses regrets du choix du mandataire.

Voici sa lettre :

Chère madame,

Votre lettre m'a causée (sic) une surprise douloureuse ; car j'ignorais complètement que vous m'aviez laissé un souvenir, qui se montait à une somme très forte. Croyez bien que si j'avais su (sic) cela, je me serais empressée de vous remercier, mais je n'aurais pas accepté pour beaucoup de raisons, la principale est précisément l'importance du cadeau.

Vous ne pouvez vous figurer la peine que j'ai éprouvée de me voir ainsi victime, et surtout accusée de manque d'égards envers vous. — Tout ceci est très-pénible, cela m'a rendu malade, d'autant plus qu'il faut que je demande votre indulgence pour la personne qui a aussi mal compris votre intention, et je fais appel aussi à l'ancienne amitié de M. O. de Tunis pour que la chose reste entre nous, et si un jour, comme je l'espère, nous nous reverrons (sic), alors nous demanderons des explications sérieuses. Celle que j'ai eue après votre lettre a été bien désolante.

Tout ceci n'empêche pas que je vous remercie mille fois de votre générosité et de votre bonne amitié et du souvenir que vous avez laissé à mon intention.

Je n'oublierai jamais cela et vous pouvez compter sur ma vive et sincère affection.

Votre dévouée,

L. MUSSALI.

28 octobre.

Ne pas oublier qu'Elias Mussali est à Tunis le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du ministre Roustan et que tout récemment, sur la proposition dudit Roustan, le même Elias a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

ABEL DUCANGE.

L'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la COMÉDIE POLITIQUE, en dehors de son édition ordinaire, du prix de 11 francs pour l'abonnement d'une année, public, à partir du 1^{er} janvier 1882, une édition spéciale dite ÉDITION DES COLLECTIONNEURS, tirée sur très-beau papier, imprimée et coloriée avec un soin spécial et un luxe tout particulier et qui est livrée à nos abonnés d'un an pour le prix de 30 francs, y compris les SUPPLÉMENTS sur papier vélin.

Un grand nombre de souscriptions nous sont parvenues en peu de jours à cette édition, qui pour le premier semestre de 1882 ne sera tirée qu'au chiffre de 500 exemplaires par semaine.

Nous engageons donc nos lecteurs à se hâter de souscrire. Ceux de nos abonnés dont l'abonnement n'expirera pas au 1^{er} janvier courant pourront, en payant une soule proportionnelle et en complétant leur abonnement à une année, recevoir à partir de ce premier janvier l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS.

Ceux de nos abonnés du premier janvier qui au moment où ils liront ces lignes auront déjà renouvelé leur abonnement pourront également, jusqu'au 1^{er} février prochain, souscrire à l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS en payant la soule.

Aucun exemplaire de l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS ne sera livré à l'acheteur au numéro.